

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 82 (1973)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** De semaine en semaine

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

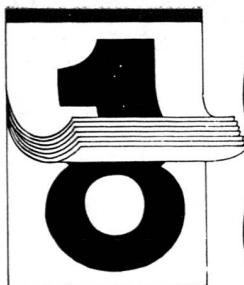
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

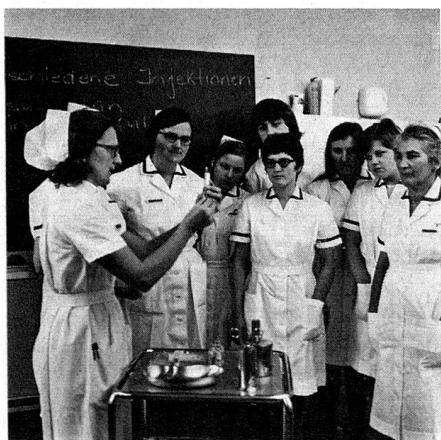
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# de semaine en semaine

## A ce jour: 23 écoles d'infirmières-assistantes reconnues par la CRS

La CRS a reconnu dernièrement l'école d'infirmières-assistantes CC CRS de Sarnen qui, au contraire des autres écoles de cette catégorie, a inclus une spécialisation en soins ambulatoires dans son programme de formation.



## Evolution de la formation professionnelle

Les directives pour les écoles d'infirmières-assistantes reconnues par la CRS ont été complétées en ce sens qu'on admettra désormais les stages dans les services pédiatriques. Cette nouveauté permettra aux actuelles écoles de nurses d'adapter leur programme de formation en vue d'une reconnaissance future par la CRS. La formation de la nurse correspondrait alors à celle de l'infirmière-assistante CC CRS. De plus, conformément à la demande de l'Association suisse des infirmières-assistantes et infirmiers-assistants (ASIA), la CRS se déclare prête à

soutenir le perfectionnement professionnel de cette catégorie de personnel hospitalier et à préparer un programme dans ce sens. Ce dernier consisterait surtout en une formation spécialisée en santé publique ou en psychiatrie et donnerait davantage de responsabilités aux infirmières-assistantes et infirmiers-assistants.

## Soins en psychiatrie

L'automne dernier, les vingt écoles en soins psychiatriques reconnues à ce jour par la Croix-Rouge suisse ont délivré au total 102 diplômes de fin d'études à 76 infirmières et 26 infirmiers.

## Enregistrement de diplômes étrangers

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a approuvé un règlement concernant l'enregistrement d'infirmières et infirmiers titulaires de diplômes et certificats acquis à l'étranger.

## Des broches pour les auxiliaires-hospitaliers

Pour répondre au désir de plusieurs sections, une broche argentée a été créée à l'intention des auxiliaires-hospitaliers Croix-Rouge. Cette broche, qui existe en



versions française et allemande, peut être obtenue auprès du Secrétariat central de

la CRS, Service sanitaire, secteur des cours.

Au long de ces cinq dernières années, près de 70 auxiliaires-hospitaliers ont été formés; ils sont aussi appréciés que leurs consœurs dans les établissements où ils prêtent leur concours.

## Nouveaux montants des contributions versées aux sections de la CRS par l'organisation centrale

Le Comité central a fixé les nouveaux tarifs des contributions que l'organisation centrale octroie aux sections pour certains domaines d'activités:

- Formation d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge Fr. 30.-
- Pour chaque certificat enregistré Fr. 10.-
- Pour chaque certificat renouvelé après un stage pratique de répétition accompli de manière satisfaisante Fr. 10.-
- Pour chaque cours organisé dans le rayon de la section selon les instructions de la CRS Fr. 50.-
- Pour l'exploitation d'un centre d'ergothérapie Fr. 2000.-
- Pour chaque ergothérapeute travaillant à plein temps sur la base d'un engagement ferme, par année Fr. 1000.-
- Pour chaque assortiment de 1000 lits administré par la section, contrôlé en 1972 et trouvé en ordre Fr. 250.-
- Pour l'exploitation par la section d'un bureau d'information Fr. 1000.-
- Pour l'exploitation d'un secrétariat permanent Fr. 1000.-
- Pour chaque collaborateur fixe, par année (jusqu'au maximum de 6 collaborateurs) Fr. 1000.-



### **67 ¼ assortiments de matériel d'hôpital Croix-Rouge = 6725 lits et leur équipement**

Ces 67 ¼ équipements de 100 lits chacun qui forment la réserve de matériel hospitalier de la CRS sont entreposés de manière décentralisée dans tout le pays. Confisés à la garde de 57 sections de la CRS qui les ont répartis dans 76 localités, ces lits et leur literie sont parfois loués aux organisateurs de congrès et autres manifestations de ce genre. Ces locations occasion-

nent certes un surcroît de travail aux responsables des dépôts, mais procurent en revanche des recettes bienvenues aux sections.

Tout ce matériel est régulièrement contrôlé par des collaborateurs de la Centrale du matériel de la CRS où le linge de lit est, si nécessaire, envoyé pour être remis en état. C'est chose aisée pour cette Centrale du matériel qui dispose de toutes les installations requises: machine à laver, essoreuses, calendes, service de nettoyage chimique.

### **Pour les orphelins du Bangla Desh**

La Croix-Rouge suisse de la Jeunesse reçoit avec reconnaissance du matériel scolaire de tout genre (cahiers, papier à dessin, crayons noirs et de couleurs, ardoises, gommes, livres à colorier, etc.) destiné aux 100 orphelins accueillis dans le home tenu par la Croix-Rouge du Bangla Desh. Ces dons peuvent être adressés à la Centrale du matériel de la CRS, 3084 Wabern, avec la mention: «CRJ Bangla Desh».

### **La Croix-Rouge prête à intensifier son action humanitaire en Indochine**

Dans la perspective d'un cessez-le-feu en Indochine, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont constitué à la fin de l'année dernière un groupe opérationnel chargé d'assurer la mise en commun de toutes les ressources de la Croix-Rouge et d'harmoniser les plans d'action, afin d'assister avec le maximum d'efficacité les victimes des conflits. La Croix-Rouge suisse est également représentée au sein de ce groupe qui a d'ores et déjà établi un programme d'action, compte tenu des ressources disponibles et annoncées, et commencé à recruter et former une partie du personnel qui sera délégué sur les lieux.



### **Aide aux personnes déplacées en République khmère (Cambodge)**

La Croix-Rouge suisse a remis une contribution de 35 000 francs à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour lui permettre d'acheter sur place des couvertures, du tissu, des moustiquaires et des vivres à l'intention des 30 000 familles khmères victimes de la guerre, auxquelles la Croix-Rouge cambodgienne apporte une assistance. Dans ce pays du Sud-est asiatique, un dixième de la population totale, soit 700 000 personnes, a dû quitter leur foyer par suite des événements.